

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat  
**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social  
**Band:** 45 (1972)  
**Heft:** 4

**Vereinsnachrichten:** Société coopérative de cautionnement hypothécaire pour Coopératives suisses de construction et d'habitation, Bâle : assemblée générale ordinaire

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Société coopérative de cautionnement hypothécaire pour Coopératives suisses de construction et d'habitation, Bâle**

27

**Assemblée générale ordinaire**

Les membres sont invités à participer à la 15<sup>e</sup> assemblée générale ordinaire, samedi 22 avril 1972, à 11 h. 30, au KURSAAL de BERNE.

**Ordre du jour**

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 19 juin 1971 à Interlaken.
2. Rapport de gestion.
3. Comptes annuels et bilan de l'exercice 1971.  
Rapport des vérificateurs des comptes.  
Votation pour donner décharge au comité.
4. Election des vérificateurs des comptes.
5. Modification des statuts (transfert du siège de Riehen à Bâle).
6. Propositions individuelles.
7. Divers.

Les membres ayant des propositions à présenter à l'assemblée générale sont priés de les faire parvenir jusqu'au 31 mars 1972 au président: M. E. Matter, directeur, Coop Bâle, case postale, 4002 Bâle.

**Extrait du 14<sup>e</sup> rapport annuel, exercice 1971**

Dans le rapport de gestion, il est mentionné que notre coopérative de cautionnement hypothécaire est dans sa 15<sup>e</sup> année d'activité. Les cautionnements en cours au 31 décembre 1971 s'élèvent à 14 020 414 fr., tandis que les cautionnements accordés mais pas encore effectués atteignent le montant de 8 995 000 fr. Nous n'avons subi aucune perte.

Les comptes de l'exercice se présentent comme suit:

**Pertes et profits**

	Charges	Produits
	Fr.	Fr.
Indemnités et séances du comité	5 357.40	
Impôts et contributions	12 094.50	
Frais généraux	2 639.70	
Cotisations AVS	63.60	
Solde reporté de l'exercice 1970		40.35
Intérêts actifs		142 346.55
Primes de cautionnement		50 522.90
Finances d'admission		100.—
Finances d'inscription et d'examen		1 655.—
Solde = Bénéfice à disposition	174 509.60	
	<u>194 664.80</u>	<u>194 664.80</u>

**Bilan au 31 décembre 1971 avant la répartition du bénéfice**

	Actif	Passif
	Fr.	Fr.
Banques	63 603.15	
Titres	2 755 000.—	
Impôt anticipé	30 095.75	
Mobilier	1.—	
Actif transitoire	31 730.20	
Capital en parts sociales		2 337 200.—
Réserve-ducroire		356 500.—
Passif transitoire		12 220.50
Pertes et profits		
Report 1970	40.35	
Bénéfice 1971	174 469.25	174 509.60
	<u>2 880 430.10</u>	<u>2 880 430.10</u>

Propositions du comité à l'assemblée générale au sujet de la répartition du bénéfice de 174 509 fr. 60.

	Fr.
Intérêts aux parts sociales 4% s/2 337 200.—	91 926.45
Attribution à la Réserve-ducroire	82 500.—
Report à pertes et profits c/nouveau	83.15
	<u>174 509.60</u>

Bâle, Zurich et Neuchâtel, le 31 décembre 1971.

Le président: E. Matter  
Le gérant: H. Bänninger  
Trad. R. Gerber